

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 02 décembre 2008 PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 46

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 26/11/2008

Date d'affichage de la convocation au siège : 26/11/2008

La séance est ouverte

Le 02 décembre de l'année deux mille huit à 18 h 00

en la Salle des fêtes de Saint Morillon

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			GAZEAU Francis (Vice-Président)	à 19h15		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)		M. NARDI jusqu'à 18h20 puis M. ESTRADE		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
Philippe DANNE	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. LAPORTE	
Martine TALABOT	X			Philippe NARDI	X		
Jean Michel ALLINCKX	X			Benoist AULANIER		M. FATH	
Michel BAQUER	X			Nadine CHENNA	X		
Lionel PEZAT		M. BAQUER		Dominique GOURGUES	à 18h15		
Anne Marie CAUSSE	X			Jean Paul MERCADIE		Mme BUORO	
Muriel RICHARD	X			Lionel PEYROUT	à 18h25		
Philippe BALAYE	X			Pierre VIDAL	X		
Michèle BOURROUSSE	X			Pascal BARROUILHET	X		
Catherine SAUNIER	X			David BONIN	à 18h25		
Daniel AUZIER	X			Bernard CHEVALIER	X		
Pili DUCOURNEAU	X			Gérard GOUVERNEUR	X		
Christine PERRIN	X			Bernadette PELISSIER	X		
Françoise BETES	X			Jean Michel GACHET	X		
Bertrand MEALLET	X			Marylène MAY	X		
Sylvie DUFRANC	à 18h20			Jean Louis PAUQUET	X		
Alexandre LAFFARGUE	X			Michèle SOUQUIERE	X		

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame PELISSIER est élue secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 30 septembre 2008 est adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu synthétique des décisions**

## **Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu**

### **le 02 décembre 2008**

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2008/129	Centre de Ressources du Site Montesquieu - approbation des tarifs 2009	Adopté à l'unanimité
2008/130	Aérodrome de Bordeaux Léognan Saucats - Tarifs 2009	Adopté à l'unanimité
2008/131	Indemnité de conseil et de budget au comptable du Trésor	Adopté à l'unanimité
2008/132	Création d'une régie de recettes ordures ménagères - tarification des professionnels en déchetterie	Adopté à l'unanimité
2008/133	Facturation des apports des professionnels en déchetterie	Adopté à l'unanimité
2008/134	Création d'une régie de recettes transport scolaire - paiement des familles	Adopté à l'unanimité
2008/135	DM1 - budget annexe de l'aérodrome	Adopté à l'unanimité
2008/136	DM1 - budget annexe gestion site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2008/137	Marchés de gestion des déchets ménagers	Adopté à l'unanimité
2008/138	Animation du DOCOB "bocage humide de Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans"	Adopté à l'unanimité
2008/139	Contrat opérationnel 2008 avec le Conseil Général	Adopté à l'unanimité
2008/140	Vente d'un lot à la SMPISO - zone d'activité les Pins Verts à Saucats	Adopté à l'unanimité
2008/141	Site Montesquieu - promesse synallagmatique de vente à EXOSUN	Adopté à l'unanimité
2008/142	Aide à l'immobilier d'entreprise – EXOSUN	Adopté à l'unanimité

2008/143	Site Montesquieu - rétrocession au SIAEPA de la région de La Brède des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement eaux usées	Adopté à l'unanimité
2008/144	Convention de mise à disposition entre la CCM et Léognan	Adopté à l'unanimité
2008/145	Repositionnement du point d'information de la Brède au château de La Brède	Adopté par 42 voix pour et 4 abstentions (Mme Dufranc, M. Laffargue, M. Nardi, M. Estrade)
2008/146	Subvention à une association	Adopté par 27 voix pour 6 voix contre (M. Estrade, M. Gachet, M. Laporte, M. Aulanier, Mme Caussé, Mme Richard) 13 abstentions (Mme Liebaut Jany, Mme Dufranc, M. Balayé, Mme Bourousse, Mme Saunier, M. Nardi, M. Laffargue, M. Allinckx, M. Mayeux, M. Baquer, M. Pezat (procuration), M. Gouverneur, Mme Buoro)
2008/147	Couvent de Béthanie	Adopté par 44 voix pour et 2 abstentions (M. Nardi, M. Laffargue)
2008/148	Avenant 3 à la convention enfance et jeunesse avec la CAF du 20/12/2006	Adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu analytique**

En préalable à l'ouverture de la séance, Monsieur le Président sollicite l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour, portant sur la signature d'un avenant au contrat CAF.

## **2008/129 - Centre de Ressources du Site Montesquieu - approbation des tarifs 2009**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit du vote des tarifs applicables aux différentes prestations du Centre de Ressources. Ceux-ci sont quasiment identiques à l'année précédente, à l'exception de la provision pour charges qui passe de 43 € à 50 €.

Adopté à l'unanimité

## **2008/130 - Aéroport de Bordeaux Mérignac - Tarifs 2009**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La deuxième délibération 2008-130 visait à mandater le Président pour assurer le recouvrement des redevances d'atterrissage et d'abri ainsi que la redevance domaniale applicables sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac

Adopté à l'unanimité

## **2008/131 - Indemnité de conseil et de budget au comptable du Trésor**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de voter l'indemnité de conseil et de budget au comptable du trésor, Monsieur Moriceau.

Adopté à l'unanimité

## **2008/132 - Création d'une régie de recettes ordures ménagères - tarification des professionnels en déchetterie**

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Le Conseil a été amené à se prononcer sur la création d'une régie de recettes « ordures ménagères » et sur la tarification des professionnels utilisant les services des déchetteries de la Communauté de communes. S'agissant de la tarification applicable aux professionnels, la proposition est de fonctionner selon un système de « prépayé ». En moyenne, le tarif retenu correspondra à 12 euros par mètre cube, étant précisé que, pour les ferrailles et les cartons, la gratuité est retenue et que pour les déchets toxiques il y aura un tarif spécial avec une estimation au kilogramme.

Adopté à l'unanimité

**2008/133 - Facturation des apports des professionnels en déchetterie**

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Le Conseil a été amené à se prononcer sur la création d'une régie de recettes « ordures ménagères » et sur la tarification des professionnels utilisant les services des déchetteries de la Communauté de communes. S'agissant de la tarification applicable aux professionnels, la proposition est de fonctionner selon un système de « prépayé ». En moyenne, le tarif retenu correspondra à 12 euros par mètre cube, étant précisé que, pour les ferrailles et les cartons, la gratuité est retenue et que pour les déchets toxiques il y aura un tarif spécial avec une estimation au kilogramme.

Adopté à l'unanimité

**2008/134 - Création d'une régie de recettes transport scolaire - paiement des familles**

**Rapporteur : Madame SECCO**

Cette délibération avait trait à la création d'une régie de recettes pour les transports scolaires afin d'encaisser les paiements opérés par les familles utilisatrices de ces services.

Adopté à l'unanimité

**2008/135 - DM1 - budget annexe de l'aérodrome**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Cette délibération concerne une décision modificative au budget annexe de l'aérodrome.

Adopté à l'unanimité

**2008/136 - DM1 - budget annexe gestion site Montesquieu**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Cette délibération concerne la décision modificative au budget annexe de la gestion du site Montesquieu pour l'année 2008 qui portait sur une somme de 300 euros.

Adopté à l'unanimité

**2008/137 - Marchés de gestion des déchets ménagers**

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Pour assurer les prestations de collecte des déchets ménagers, il convenait de prendre une délibération afin de lancer les marchés d'appel d'offre et de garantir ainsi la continuité des services ; en effet, trois marchés arrivent à échéance au 30 avril 2009. La durée des marchés est de 5 années et ils sont renouvelables 2 fois un an.

Adopté à l'unanimité

**2008/138 - Animation du DOCOB "bocage humide de Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans"**

**Rapporteur : Monsieur FATH**

La Communauté de communes ayant été désignée pour trois ans structure animatrice du DOCOB « Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans », il convenait d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à l'attribution des subventions des différents partenaires financeurs.

Adopté à l'unanimité

**2008/139 - Contrat opérationnel 2008 avec le Conseil Général**

**Rapporteur : Monsieur FATH**

Le Conseil fut ensuite appelé à se prononcer sur le contrat opérationnel 2008 avec le Conseil Général qui accompagne financièrement à hauteur de 22% les actions engagées par la Communauté de communes dans les domaines de l'environnement, du tourisme, de l'économie, de la jeunesse et de la culture.

Adopté à l'unanimité

**2008/140 - Vente d'un lot à la SMPISO - zone d'activité les Pins Verts à Saucats**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Cette délibération est relative à la vente d'un lot à la SARL SMPISO dans la zone d'activités des Pins verts à Saucats.

Adopté à l'unanimité

**2008/141 - Site Montesquieu - promesse synallagmatique de vente à EXOSUN**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Cette délibération a pour objet de conclure une promesse synallagmatique de vente à la société Exosun de deux parcelles représentant au total 20 862 m<sup>2</sup> sur le site Montesquieu.

Adopté à l'unanimité

**2008/142 - Aide à l'immobilier d'entreprise – EXOSUN**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Cette délibération est relative à une aide financière de 11 200 euros au profit de la société Exosun pour le rachat et la rénovation d'un bâtiment sur le site Montesquieu.

Adopté à l'unanimité

**2008/143 - Site Montesquieu - rétrocession au SIAEPA de la région de La Brède des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement eaux usées**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette délibération vise à rétrocéder au Siaepa de la région de La Brède le réseau d'adduction d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Adopté à l'unanimité

**2008/144 - Convention de mise à disposition entre la CCM et Léognan**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de la convention de mise à disposition entre la Communauté de communes de Montesquieu et la municipalité de Léognan d'un local occupé par l'Office de tourisme.

Adopté à l'unanimité

**2008/145 - Repositionnement du point d'information de la Brède au château de La Brède**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette délibération concerne le repositionnement du point d'information de La Brède au château de La Brède afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil tant pour les visiteurs que pour le personnel.

Monsieur Estrade craint que ce repositionnement ne retire de la vie au centre de bourg et suggère l'idée de retenir un point d'information également au centre.

Monsieur Nardi considère que ce projet est prématuré, car, il faudrait notamment prévoir des aménagements routiers dans cette perspective.

Monsieur le Président Tamarelle répond à ces deux objections d'une part qu'il ne peut être question de multiplier les points d'information sur le territoire et d'autre part, que ce repositionnement n'aura pas d'impact sur l'accessibilité.

Monsieur Fath rappelle que, dans le cadre d'une réunion sur la convention d'aménagement de bourg, le 8 octobre dernier, cette question de l'aménagement routier vers le château n'avait pas été retenue.

Adopté par 42 voix pour et 4 abstentions (Mme Dufranc, M. Laffargue, M. Nardi, M. Estrade)

**2008/146 - Subvention à une association**

**Rapporteur : Madame SECCO – Monsieur BONIN**

Une association « Les gazelles », avait demandé une subvention. La délibération 2008-146 proposait de lui attribuer une somme de 1000 euros dans le but de soutenir l'aide humanitaire que cette association pourrait apporter dans le cadre d'un rallye vers l'Afrique. Il était précisé qu'il ne s'agissait pas de subventionner un rallye, mais l'achat de matériel scolaire et informatique.

Cette délibération a suscité plusieurs réactions ; celle d'une conseillère de Cabanac et Villagrains qui posait la question de savoir si la fin pouvait justifier les moyens et qui relevait les dégâts sur l'environnement du fait de l'utilisation de véhicules 4/4.

Madame Dufranc, rejoint cette position en faisant remarquer que la Communauté de communes pourrait soutenir autrement les actions humanitaires.

Monsieur gouverneur s'associe aux réserves précédemment énoncées.

Adopté par 27 voix pour

6 voix contre (M. Estrade, M. Gachet, M. Laporte, M. Aulanier, Mme Caussé, Mme Richard)

13 abstentions (Mme Liebaut Jany, Mme Dufranc, M. Balayé, Mme Bourousse, Mme Saunier, M. Nardi, M. Laffargue, M. Allinckx, M. Mayeux, M. Baquer, M. Pezat (procuration), M. Gouverneur, Mme Buoro)

#### 2008/147 - Couvent de Béthanie

##### Rapporteur : Monsieur le Président

Cette délibération concernait la proposition d'achat de l'ensemble foncier du couvent de Béthanie.

M. Lafargue, conseiller à La Brède, réitère des réserves en ajoutant qu'il n'y pas de projets concrets pour l'occupations de ces locaux.

M. Tamarelle donne alors la parole à M. Fath afin que celui-ci fasse précisément le point des projets existants. Monsieur Fath rappelle les démarches qu'il a entreprises auprès du Conseil Général. Plusieurs pistes ont été explorées, certaines sont maintenant concrétisées pour aboutir à une Maison des Solidarités, solidarité entre les personnes et solidarité entre les territoires.

Celle-ci comprendrait trois volets : la création d'une maison relais pour des personnes qui rencontrent des difficultés pour se loger, l'accueil de jeunes enfants autistes et conjointement la formation de personnel aidant dans le cadre d'une licence professionnelle organisée par l'Université Bordeaux II. Enfin, ce serait un lieu d'insertion professionnelle par le maraîchage et tout ce qui a trait à la nature. Des contacts sont également pris avec le CAT de Castres.

Monsieur Peyrout relève qu'il est tout à fait moderne de penser que les politiques sociales peuvent se développer sur le modèle des partenariats ; c'est là une voie d'avenir et ce projet est visionnaire.

Monsieur Gazeau, maire de Cadaujac, rappelle pour sa part qu'on est élus pour « faire du social ». Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier le monde du handicap.

Monsieur Fath souligne une nouvelle fois que ce domaine représente un patrimoine et que la Communauté de communes ne dépense pas ainsi à fonds perdus, mais qu'elle investit. Il précise que chaque personne qui entrera dans ce projet fera son affaire de la remise en état des locaux en fonction de l'usage qu'elle veut en faire.

Pour Monsieur Estrade, il ne fait pas de doute que sur la dimension sociale, il y aura là vraisemblablement une vraie richesse. Il suggère d'autres pistes possibles comme celles qui concerneraient ce que l'on appelle le troisième âge ou encore les malades touchés par la maladie d'Alzheimer

Pour Monsieur Balayé, ce projet est nécessaire. C'est effectivement, selon lui, une opportunité et il ajoute « bravo ».

Monsieur Nardi, reconnaît qu'il s'agit là d'un projet « génial et utile » et qu'il est intéressant d'en discuter beaucoup, mais il craint son ampleur financière et son caractère encore prématuré.

Madame Péliissier rappelle pour sa part que nous avons été amenés à nous interroger de manière urgente sur des questions urgentes et que nous avons été ainsi quelque peu « bousculés », mais que cela nous a grandement aidés à poser des véritables problèmes et à en débattre ensemble. Et, le

fait d'avoir une localisation pour des projets jusqu'alors dormants nous a fait gagner du temps dans la façon d'aborder certaines actions nécessaires et urgentes.

Monsieur Tamarelle redit encore que tout ce qui concerne le social fait partie de notre compétence, ne serait-ce que par rapport à l'emploi.

Adopté par 44 voix pour et 2 abstentions (M. Nardi, M. Laffargue)

<b>2008/148 - Avenant 3 à la convention enfance et jeunesse avec la CAF du 20/12/2006</b>
---

**Rapporteur : Madame SECCO**

Cette délibération concerne un avenant à la convention enfance et jeunesse avec la CAF du 20 décembre 2006.

Adopté à l'unanimité